**LETTRE AUX FAMILLES**

Pour la saison 2020-2021, la MJC La Vigne Aux Moines continue d’accueillir les **enfants de 3 à 12 ans** tous les mercredis après-midi au sein de son **accueil de loisirs périscolaire à Antigny** en collaboration avec la Communauté de communes Vienne et Gartempe, CAF, MSA, DDCS de la Vienne et avec la contribution volontaire des communes d’Antigny, Nalliers, St-Germain et St-Savin.

Il commencera le mercredi 2 septembre 2020 dans les locaux de la MJC à Antigny.

L’animation sera assurée par deux animateur-ice-s diplômé-e-s.

Les enfants bénéficieront d’un service de transport gratuit mis en place sur l’ensemble des communes du territoire nord-est de la CCVG (taxi ou bus). Ils seront pris en charge à leur école à l’heure de sortie habituelle puis conduits jusqu’à Antigny.

Nos locaux à Antigny sont divisés en quatre espaces :

* Un premier dédié aux enfants de 3 à 6 ans. L’espace est divisé en plusieurs pôles : coin activités manuelles (peinture, coloriage, pâte à modeler, découpages, collages…) ; coin jeux d’imitation (dinette, poupées, déguisements, voitures, train…), coin jeux de construction/coin calme (légo, kapla, lecture…), coin jeux de société et de manipulation. Les enfants de 3 à 6 ans peuvent évoluer librement dans cet espace. Des activités sont également proposées par l’animatrice en lien avec les envies des enfants et leurs centres d’intérêt
* Un dortoir
* Un deuxième destiné aux enfants de 6 à 11 ans. L’espace a été pensé et aménagé par les enfants, et reste évolutif en fonction des envies, des besoins et des idées des enfants. L’espace est divisé en plusieurs pôles : pôle activités salissantes (peinture, argile, collage…) ; un pôle bricolage ; un pôle jeux de construction, un pôle jeux de société/activités manuelles non salissantes (coloriages, perles…) ; un coin détente/lecture. Le planning d’activité est construit avec les enfants et enrichit par l’animatrice.

•Une salle de restauration (repas livrés par le pôle éducatif de Saint-Germain/Saint-Savin).

**Les demandes d’inscription devront parvenir à la MJC VAM *avant le 21 août 2020*.**

Les tarifs sont établis selon le quotient familial du foyer calculé par la CAF ou la MSA plus précisément entre 5 et 9 euros par enfant, transport, repas, goûter et animation compris. Les assistant-e-s social-e-s de la Maison départementale de la Solidarité seront - si nécessaire – sollicité-e-s pour trouver des solutions adaptées à chaque situation familiale.

Le temps d’accueil du soir pour les familles se fera à la MJC à Antigny de 17h à 18h30 (fermeture de l’accueil).

Les dossiers d’inscription, le règlement intérieur ainsi que le projet pédagogique sont téléchargeables sur [www.mjcvam.fr](http://www.mjcvam.fr) et disponibles dans chaque mairie (Antigny, Béthines, Fleix, Lauthiers, Leignes-sur-Fontaine, La Bussière, Nalliers, Paizay-le-Sec, Saint-Germain, Saint-Pierre-de-Maillé, Saint-Savin, Villemort.)

Les bureaux de la MJC étant fermés au public jusqu’au 31 août, les dossiers d’inscription complets devront être envoyés par voie postale ou remis dans la boîte à lettre de la MJC avant le 21 août. Ils seront traités par ordre chronologique d’arrivée. Un relevé du courrier sera assuré quotidiennement. Aucun dossier ne sera traité par mail.

L’équipe de la MJC est disponible pour tout renseignement et vous souhaite une bonne rentrée